

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 16 janvier 2012**

*Convocation du 10 janvier 2012*

**Sous la Présidence de Monsieur HORNY François, Maire**

Membres présents : MM. BASSI Doris - BRITSCHGI François – DEL TATTO Annie – ESSNER François  
GRANDCLAUDE Pascal - HUG Jean-Marie - HURTH Marie-Paule –  
KIEFFER Richard – LANG Dominique - LOUX Dominique –  
MANIGOLD Patrick – MASCHER Annick - PABST Gérard - TSCHANN Francis

Excusé(s) : MM.

Absent(s) : MM.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le dernier compte-rendu.

**1) Recensement de la population 2012**

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012.

Les agents recenseurs sont Madame Bozena CARLIER, Monsieur Bernard CARLIER et Madame Blanche GIOP et le coordonnateur Monsieur Francis LOUIS.

Le montant de la dotation forfaitaire versée à la commune au titre de l'enquête du recensement de 2012 s'élève à 3092 €.

- La rémunération du coordonnateur est fixée à 500 €
- La rémunération de l'agent recenseur est fixée à 850 €.

**2) Presbytère**

La révision du loyer du presbytère avec les participations des communes de Burnhaupt le Haut et Burnhaupt le Bas est encore prématurée pour le moment.

- Cependant la commune a pour projet éventuellement d'aménager l'étage du presbytère en logement (4 pièces) et de conserver le rez-de-chaussée pour la cure et le Conseil de Fabrique avec une salle de réunion, un bureau et une salle à archives (obligation par l'évêché) et ce après le départ du Père Piotr Kopitzara probablement avant le 2<sup>e</sup> semestre 2012.

Une visite au presbytère a permis de constater :

- que deux accès sont possibles - un pour le rez-de-chaussée et un pour l'étage
- qu'il y aurait des travaux conséquents à entreprendre à l'étage tels que l'isolation – les revêtements de sol etc...

**3) Installations classées**

Par arrêté Préfectoral en date du 18 novembre 2012, le Préfet autorise la société Thomas Automobiles à exploiter un dépôt de véhicules hors d'usage et une activité de dépollution de VHU à Vieux-Thann.

**4) Choix de Vie**

L'Association Choix de Vie, propose une conférence aux habitants de la commune sur les nuisances et pollutions électromagnétiques et les actions que chacun de nous peut entreprendre chez lui : Vendredi le 1<sup>er</sup> juin 2012 à 20 h au Foyer Alex.

Nous demanderons à Mr Scherrer de nous donner son avis sur les antennes.

**5) Bail du T.C.A.**

La commune met à la disposition de l'Association Tennis Club Aspach le Haut, deux plateaux sportifs pour la pratique du tennis à titre gracieux.

Le bail est arrivé à échéance au 31.12.2011. Le conseil municipal donne son accord pour la reconduction du bail sur une durée de 9 années à compter du 01.01.2012 et qui prendra fin le 31.12.2020.

## **6) Foot.**

La commune projette d'engazonner le terrain stabilisé actuel et de l'agrandir, cependant sans empiéter sur la forêt pour en faire un terrain de foot à 7 ou à 9 et afin de désengorger le terrain d'honneur.

Le terrain stabilisé sera réalisé en contre-bas du terrain de foot actuel et accessible par un escalier ou en passant par le tennis. L'ensemble devrait former un espace cohérent et propre.

Dans l'attente de devis estimatifs, ce projet devrait s'élever à 80 000 € avec l'éclairage – les garde-corps – les buts de foot...

- Afin d'obtenir une subvention auprès de LAFA, Monsieur le Maire rencontrera Monsieur J.P. Nimis de LAFA pour la constitution de ce dossier.

Monsieur le Maire souligne que les encadrants de l'A.S.A. se mobilisent depuis des années pour nos 130 jeunes en leur apprenant le foot et les principes de la vie de groupe.

## **7) Aménagement de sécurité des entrées d'agglomération**

Pour améliorer la sécurité, le confort et la desserte des usagers, la commune envisage la réalisation d'une opération de sécurité avec des travaux de calibrage sur la route départementale en travers de l'agglomération, sous réserve de l'obtention des subventions correspondantes du Conseil Général.

Ce point sera à débattre lors de la prochaine séance du conseil municipal en fonction du type de rétrécissement qui sera retenu et de son coût, des subventions accordées et des ressources 2012.

## **8) Récupérateur d'eau de pluie 2012**

Monsieur le maire propose de reconduire pour l'année 2012 le soutien financier aux particuliers qui s'équipent en récupérateur d'eau de pluie pour un usage extérieur.

*Modalités pratiques :*

Cette aide financière s'adresse aux habitants de la commune pour tout achat de récupérateur d'eau de pluie à usage externe.

Le montant est fixé à 50% du prix avec un plafond de 25€.

Offre limitée à une demande par foyer sur présentation de facture.

- *Le formulaire est disponible en mairie ou sur le site de la commune : [www.aspach-le-haut.fr](http://www.aspach-le-haut.fr) (environnement – aspach le haut)*

Le conseil municipal est favorable au renouvellement de cette mesure pour l'année 2012.

## **9) Prime complémentaire aux énergies renouvelables**

Monsieur le maire propose de reconduire pour l'année 2012 le soutien financier aux particuliers qui s'équipent

- Chauffe-eau solaire individuel
- Chauffage et eau chaude sanitaire solaire
- Chaudière bois à alimentation automatique (exclusivement plaquettes ou granulés)
- Production d'électricité par panneaux photovoltaïques raccordés au réseau

Le montant de la prime accordée par la commune est de 150 €.

- Justificatifs à produire lors de la demande :

Copie de la prime accordée par la Région Alsace ou la déclaration préalable pour les panneaux photovoltaïques ainsi qu'un relevé d'identité bancaire ou postal.

- *Le formulaire est disponible en mairie ou sur le site de la commune : [www.aspach-le-haut.fr](http://www.aspach-le-haut.fr) : (environnement – environnement)*

Le conseil municipal est favorable au renouvellement de cette mesure pour l'année 2012.

## **10) Dissolution de l'O.M.A.**

Monsieur le Maire informe :

- de la dissolution de l'OMA
- de la création d'une nouvelle association qui regroupera le step et la gym douce
- de l'attribution d'une subvention à cette future association
- de la création d'une commission loisirs
- une assemblée générale est prévue courant avril pour la dissolution de l'OMA qui sera suivie d'une assemblée extraordinaire

### **11) Création commission - Urbanisme élargie (SCOT – Révision PLU)**

Avant de pouvoir entreprendre la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2013, le document SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) doit être achevé.

Sont à prendre en considération les éléments suivants :

- La densification des terrains
- La poussée démographique
- La politique communale – la population doit-elle s'accroître ou pas ?
- Voir avec Aspach le Bas et Michelbach, quelle est la politique de chaque commune
- Surface constructible dans le village

Monsieur le maire souhaite constituer une commission Urbanisme élargie lors de la prochaine séance du conseil municipal.

La commission est déjà composée de :

François HORNY  
Jean-Marie HUG  
Francis TSCHANN

### **12) ONF – Programme des travaux en forêt 2012**

- Programme de travaux d'exploitation 2012 :  
Les coupes se feront dans les parcelles 1b et 12 pour 439 m<sup>3</sup> dont 91 m<sup>3</sup> de feuillus.
- Programme de travaux patrimoniaux 2012 :
  - Dégagement de la régénération naturelle et artificielle parcelles 6-11-12-8
  - Entretien et cloisonnement parcelle 10

### **Divers**

Subventions accordées par le Conseil Général

- Parkings Place de Rochetoirin : 1 306. € (12% de 10 886 € montant subventionnable)
- Aménagement de la Place de Rochetoirin : 2 651.00 € (12% de 22 094 € du montant subventionnable)
- Etude Sécurité RD 34 et RD 103 pour 2012 : 1 062 € (12% de 8 850 € du montant subventionnable)

Le prochain conseil municipal aura lieu le 05 mars 2012 à 19h30.

Le Maire,  
François HORNY